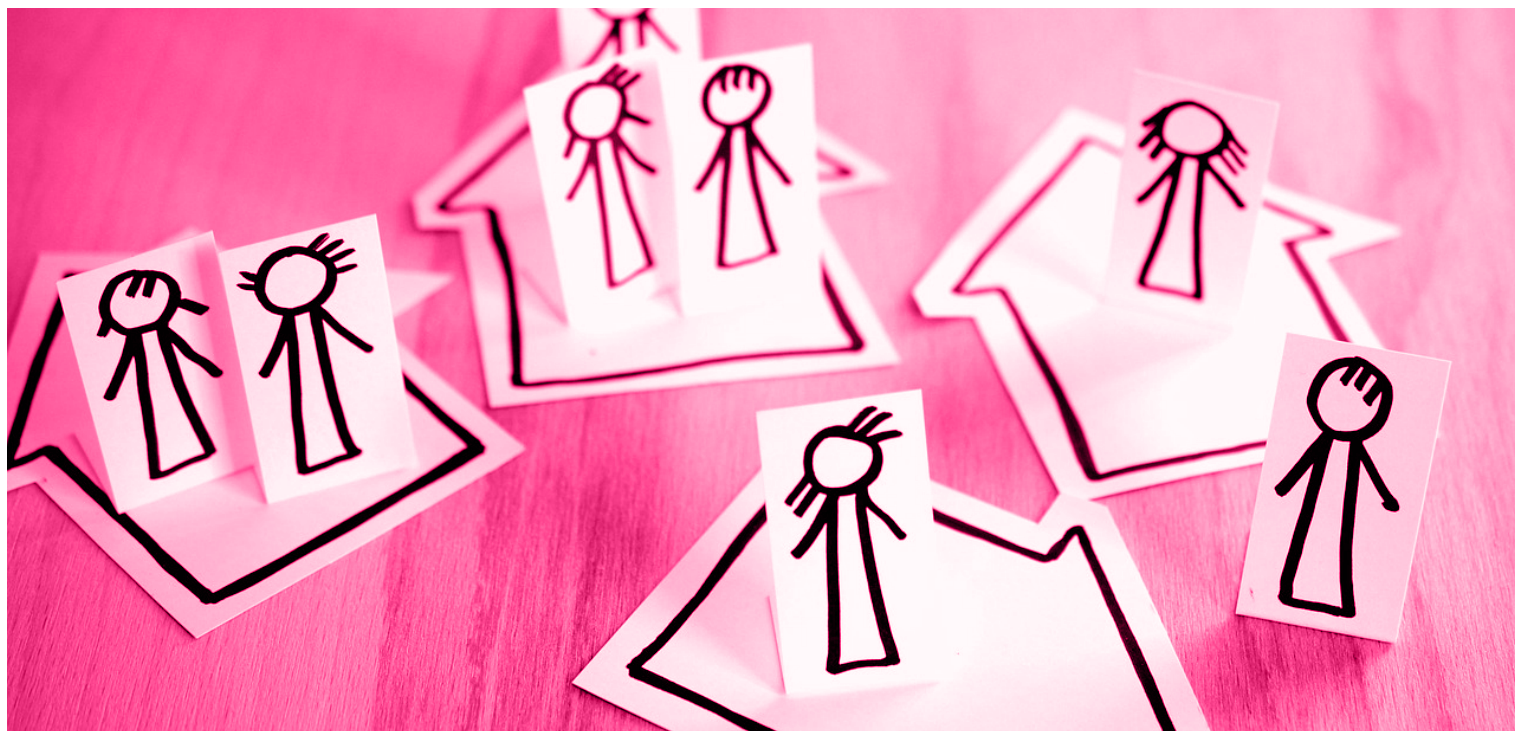




... CYCLE ...

INGÉNIERIE DU DROIT DE LA FAMILLE

LES 09 SEPTEMBRE, 05 NOVEMBRE,
18 NOVEMBRE, 02 DÉCEMBRE
ET 16 DÉCEMBRE 2024

:: VISIOCONFÉRENCE ::

VALIDATION
3H/ATELIER

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

NIVEAU : 2

PRÉREQUIS : Approfondissement
des connaissances et des pratiques
de la matière



www.edase.fr

::: OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :::

- Connaître et maîtriser les règles en matière de prestation compensatoire tant au plan civil que fiscal
- Utiliser efficacement le recours à une SCI familiale
- Appréhender les singularités juridiques des familles recomposées
- Identifier l'actualité patrimoniale des couples non mariés
- Connaître et maîtriser les différents statuts des couples
- Cas pratiques
- Panorama de jurisprudence

TYPE DE FORMATION : visioconférence

NIVEAU : 2

PRÉ-REQUIS :

Approfondissement des connaissances et des pratiques de la matière.

DURÉE DE LA FORMATION :

5 demi-journées

5 ateliers de 3 heures

Les 09 septembre, 07 octobre, 18 novembre, 02 et 16 décembre

NOMBRE D'HEURES VALIDÉES :

15h pour la totalité du cycle

3h pour chaque atelier

MÉTHODOLOGIE :

Exposé théorique illustré des dernières jurisprudences, d'exemples et questions pratiques.

QCM interactifs

::: INTERVENANTS :::

M. V. ÉGÉA,

*Professeur agrégé à Aix-Marseille Université,
Directeur du LDPSC*

Me A.-Ch. MAILLARD,

Avocat au Barreau de Marseille

Me O. PÉNY-PELTIER,

Avocat au Barreau de Paris

Me Morghân PELTIER,

Avocat au Barreau de Paris

Me P. SCOTTO DI CARLO,

Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence

Me J. TERVIL,

Avocat au Barreau de Paris

PROGRAMME DU CYCLE

::: ATELIER I ::: LA PRESTATION COMPENSATOIRE : ASPECTS CIVILS ET FISCAUX

Lundi 09 septembre 2024

17H - 20H

M. V. ÉGÉA,

*Professeur agrégé
à Aix-Marseille Université,
Directeur du LDPSC*

Me A.-Ch. MAILLARD,

*Avocat au Barreau de
Marseille*

Objectifs :

- Connaître et maîtriser l'actualité relative à la prestation compensatoire
- Invoquer efficacement une prestation compensatoire dans l'instance (temporalité, actes)
- Identifier les incidences fiscales de la prestation compensatoire (pour le créancier et pour le débiteur)

Programme :

- Actualités autour de la prestation compensatoire
- Aspects procéduraux de la prestation compensatoire
- Aspects fiscaux de la prestation compensatoire

::: ATELIER II ::: LES SCI FAMILIALES : ASPECTS CIVILS ET FISCAUX

Mardi 05 novembre 2024

17H - 20H

M. V. ÉGÉA,
Professeur agrégé
à Aix-Marseille Université,
Directeur du LDPSC

Me A.-C. MAILLARD,
Avocat au Barreau de
Marseille

Me J. TERVIL,
Avocat au Barreau de Paris

Objectifs :

- Utiliser efficacement le recours à une SCI : intérêts civils et fiscaux
- Maîtriser l'articulation entre les qualités de membres de la famille et d'associés
- Identifier la gestion de la SCI familiale
- Appréhender la transmission de la SCI familiale

Programme :

- Les SCI : éléments fondamentaux
- Aspects juridiques et fiscaux des SCI
- Constitution / Gestion / Transmission des SCI

::: ATELIER III ::: LE CONTENTIEUX DES FAMILLES RECOMPOSÉES

Lundi 18 novembre 2024

17H - 20H

M. V. ÉGÉA,
Professeur agrégé
à Aix-Marseille Université,
Directeur du LPDSC

Me J. TERVIL,
Avocat au Barreau de Paris

Objectifs :

- Connaître les singularités juridiques des familles recomposées
- Anticiper les difficultés futures (quels actes ? quelles procédures ?)
- Résoudre efficacement le contentieux au sein des familles recomposées

Programme :

- La notion de famille recomposée
- Les mécanismes d'anticipation
- Le contentieux des familles recomposées

::: ATELIER IV ::: LA LIQUIDATION DES INTÉRÊTS PATRIMONIAUX DES COUPLES NON MARIÉS

Lundi 02 décembre 2024

17H - 20H

M. V. ÉGÉA,
Professeur agrégé
à Aix-Marseille Université

Me M. PELTIER,
Avocat au Barreau de Paris

Objectifs :

- Anticiper les difficultés (actes, procédures)
- Connaître l'actualité relative aux couples non mariés
- Savoir liquider efficacement les intérêts patrimoniaux des couples non mariés

Programme :

- L'anticipation
- La liquidation des intérêts des couples non mariés

::: ATELIER V ::: LE CONTENTIEUX DU CONJOINT COLLABORATEUR

Lundi 16 décembre 2024

17H - 20H

Me P. SCOTTO DI CARLO,
Avocat au Barreau
d'Aix-en-Provence

Me J. TERVIL,
Avocat au Barreau de Paris

Objectifs :

- Connaître et maîtriser les différents statuts des membres des couples (salariés, collaborateurs, associés)

Programme :

- Le membre du couple salarié
- Le membre du couple associé
- Le membre du couple collaborateur

∴ TARIFS ET PRISE EN CHARGE ∴

Cette formation peut être souscrite dans le cadre des Abonnements annuels EDASE 12 h et 24 h.

Pour tout savoir sur nos abonnements : Cliquez [ICI](#)

	TARIF* pour 3h de formation continue validées	CREDIT D'IMPÔT**	Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt
POUR UN ATELIER - 3H AVOCAT CONFIRMÉ	60€	34,95€	Moins de 26€
POUR UN ATELIER - 3H JEUNE BARREAU	30€	34,95€	0€
POUR LE CYCLE - 15H	250€	174,75€	Moins de 76€

* Tarif heure de SMIC au 1^{er} janvier 2024 : 11,65€

Formation prise en charge au FIFPL collectif. Pas de prise en charge à titre individuel possible.

Plus d'informations [ICI](#)

∴ INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! ∴

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat :

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

ATELIER I · 09 SEPTEMBRE

La prestation compensatoire : aspects
civils et fiscaux [ICI](#)

ATELIER II · 05 NOVEMBRE

Les SCI familiales : aspects civils et
fiscaux [ICI](#)

ATELIER III · 18 NOVEMBRE

Le contentieux des familles
recomposées [ICI](#)

ATELIER IV · 02 DÉCEMBRE

La liquidation des intérêts
patrimoniaux des couples non
mariés [ICI](#)

ATELIER V · 16 DÉCEMBRE

Le contentieux du conjoint
collaborateur [ICI](#)

LE CYCLE COMPLET [ICI](#)

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

Tuto de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier
à l'adresse suivante :

EDASE – ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

... CYCLE ...

INGÉNIERIE DU DROIT DE LA FAMILLE

Les 09 septembre, 05 novembre, 18 novembre, 02 décembre, et 16 décembre 2024

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :
61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département de naissance :

Avocat au Barreau de :

Date de prestation de serment :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone :

... CHAMP(S) DE COMPÉTENCE À RENSEIGNER ...

Droit de la famille, des personnes
et de leur patrimoine
Droit du dommage corporel
Droit des assurances
Droit immobilier
Droit rural
Droit du travail
Droit de la sécurité sociale et
de la protection sociale
Droit pénal
Déontologie

Vie professionnelle
Droit commercial, des affaires et
de la concurrence
Droit des sociétés
Droit des associations et des fondations
Droit bancaire et boursier
Droit du crédit et de la consommation
Droit de la fiducie
Droit des garanties, des suretés
et des mesures d'exécution
Droit fiscal et douanier

Droit des transports
Droit public
Droit de l'international et de l'Union
européenne
Droit des étrangers et de la nationalité
Droit de la santé
Droit de l'environnement
Droit des nouvelles technologies,
l'informatique et de la communication
Droit de la propriété intellectuelle
Procédure civile

... JE M'INSCRIS À ...

ATELIER I · 02 SEPTEMBRE

La prestation compensatoire : aspects civils
et fiscaux [ICI](#)

ATELIER II · 05 NOVEMBRE

Les SCI familiales : aspects civils et fiscaux [ICI](#)

ATELIER III · 18 NOVEMBRE

Le contentieux des familles
recomposées [ICI](#)

ATELIER IV · 02 DÉCEMBRE

La liquidation des intérêts patrimoniaux
des couples non mariés [ICI](#)

ATELIER V · 16 DÉCEMBRE

Le contentieux du conjoint
collaborateur [ICI](#)

LE CYCLE COMPLET [ICI](#)

... TARIFS ...

AVOCAT POUR 1 ATELIER · 60 €

POUR LE CYCLE COMPLET · 250 €

JEUNE BARREAU POUR 1 ATELIER · 30 €

JEUNE BARREAU POUR LE CYCLE COMPLET · 130 €

... MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION ...

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre [Guide pratique de la formation continue](#).

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site
POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr

:: SE TENIR INFORMÉ DES OFFRES DE FORMATION ::

Toutes les sessions de formation font l'objet d'une plaquette contenant l'ensemble des détails de la formation et le bulletin d'inscription. Elles sont diffusées en format électronique et disponibles en téléchargement dans le catalogue en ligne. Toutes les formations sont publiées sur le site internet de l'Ecole qui est régulièrement mis à jour.

Un relais de diffusion par chaque ordre est également assuré de manière mensuelle.

Newsletter mensuelle

Une newsletter mensuelle est envoyée par le service communication à l'ensemble de ses contacts. Organisée par pôle et matière, vous pouvez rapidement identifier les formations qui vous intéressent et vous inscrire en ligne.

E-mailings ciblés par pôle et/ou matière

En fonction de vos centres d'intérêts, des e-mailings thématiques portant sur des événements particuliers ou définis par pôle de formation sont également envoyés.

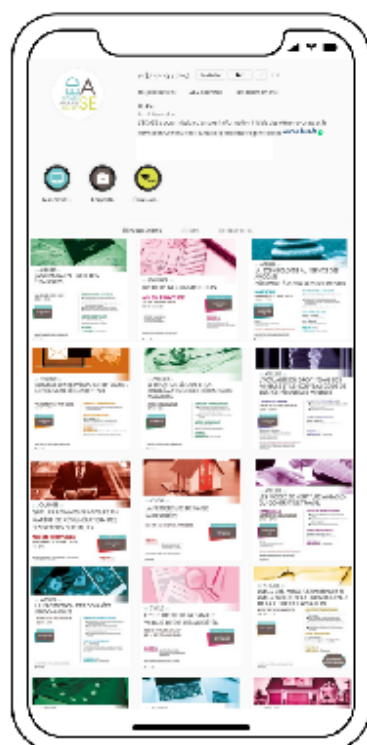
Si vous souhaitez rejoindre notre base de données pour recevoir régulièrement nos offres de formation continue, nous vous invitons à contacter la chargée de communication

(communication@edase.fr), avec les informations suivantes :

- Vos nom et prénom
- Votre Barreau
- Votre / vos centres d'intérêts (liste en page 6)
- Votre adresse email

N'hésitez pas à nous faire vos retours !

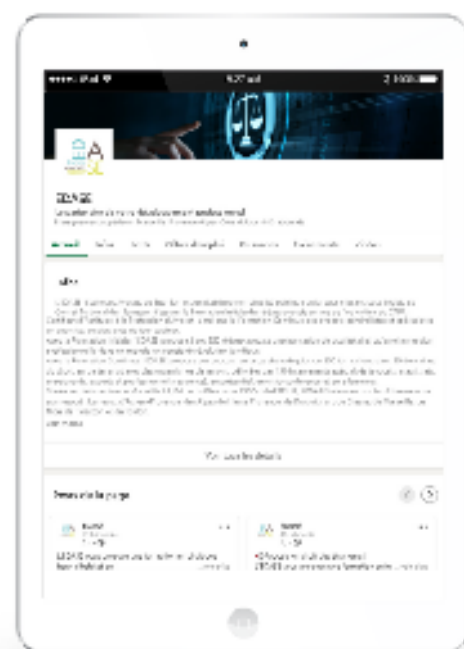
REJOIGNEZ NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



INSTAGRAM



FACEBOOK



LINKEDIN



61, boulevard de la Blancarde
13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42

www.edase.fr